GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE

LYON

Dénomination : ABILAUR MECA

n° de gestion : 2012B02789

n° d'identification : 751 480 336

n° de dépôt : A2012/012087

Date du dépôt : 16/05/2012

Pièce : Attestation de dépôt des fonds

4139145

4139145

Greffe du Tribunal de Commerce de Lyon - 44 rue de Bonnel
69433 LYON Cedex 03
Tél : 04 72 60 69 80 - Fax : 04 72 60 69 81

CAISSE D'EPARGNE
RHÔNE ALPES

RECEPISSE DE DEPÔT DE FONDS, DANS LE CADRE D'UNE SOCIETE PAR ACTIONS, EN FORMATION

(Articles L. 225-6 et L. 225-13 du Code de commerce)

La Caisse d'Epargne et de Prévoyance de Rhône Alpes, Banque coopérative régie par les articles L 512-85 et suivants du Code monétaire et financier, société anonyme coopérative à directoire et conseil d'orientation et de surveillance - Capital de 632 356 720 euros - 42, boulevard Eugène Déruelle 69003 LYON – 384 006 029 RCS Lyon - Intermédiaire d'assurance, immatriculé à l'ORIAS sous le n° 07 004 760,

Représentée par M. FRAU.STEPHANE.....

Agissant en qualité de Responsable de l'agence .DECINES.....

Atteste être dépositaire des fonds versés en vue de la constitution d'une société

☐ Anonyme ☐ En commandite par actions ☒ Par actions simplifiées

Devant être dénommée .SAS.ABILAUR MECA.....

Avoir son siège social à. 2.RUE.JACQUES.MONOD.69120.VAULX.EN.VELIN.....

Et avoir un capital de .....15000.00.EUR, divisé en .....1.500...actions de .....10.00.EUR chacune.

Vu la liste des futurs actionnaires de la société précitée, dressée, certifiée sincère et véritable par (noms et prénoms des fondateurs) :

.ABID.FAKHREDINE.....
.LAURENCON.RALPH.....
.....

Et de laquelle il ressort que les (nombres en toutes lettres) .7.50.....
actions de numéraire de ladite société, représentant un montant nominal de (total en toutes lettres et en chiffres)
.....7500.SEPT.MILLE.CINQ.CENTS.EUR
ont été souscrites par .2..... personnes physiques ou morales et libérées.

Constate :

- Que la liste des futurs actionnaires sus-indiquée mentionne pour chacun d'eux le nombre d'actions souscrites et les sommes versées :
- Que les diverses sommes versées et déposées au compte n° I 0 I 8 I 0 I 0 I 6 I 3 I 1 I 2 I 6 I 0 I 5 I ouvert au nom de la société en formation correspondent à celles énoncées par ce(s) document(s) et forment un capital de (en toutes lettres et en chiffres) .SEPT.MILLE.CINQ.CENTS.7500.....
.....EUR

Le retrait des fonds ainsi déposés ne pourra intervenir que dans les conditions définies par l'article L. 225-11 du Code de commerce.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A. DECINES..... , le .19.Avril.2012.....

Signature + cachet

CAISSE D'EPARGNE
RHÔNE ALPES
266 avenue Jean Jaurès
69150 DECINES CHARPIEU
Tel. 0820 820 411 - Fax 04 72 02 00 86

E00243 - 08.06

(*) Rayer la mention inutile